

nature a le pouvoir de faire, je le ferai ; et, dans la mission que je vais accomplir, que Dieu soit avec moi !

L'argent ne manquait pas, Stanley avait carte blanche et du courage, avec cela on va loin.

Il le prouva bien.

Vous savez le reste. Stanley ne s'est pas arrêté depuis, et il est revenu chargé de lauriers. Il vient de vendre, pour un million, le manuscrit du récit de son dernier voyage.

Jeunes gens qui suivez les cours du soir, travaillez, pénétrez-vous bien de la nécessité et de l'utilité de l'étude ; nous vivons dans un siècle où il faut savoir, et où le plus humble homme du peuple peut prétendre aux plus hautes positions, comme vous le voyez par l'exemple du petit déchargeur de navires de Liverpool qui est devenu le grand Stanley.

* * Stanley a parcouru tout un continent inexploré jusqu'à nos jours, il a vu cent peuples, visité mille tribus, entendu tous les dialectes du pays noir, il a trouvé vingt formes de gouvernement, il a assisté à des drames sans nom ; il a parfois été victime de despotes farouches, il a souffert de mille manières, il a étudié les hommes, mais nulle part il n'a trouvé un tyran assez forcé ou un être assez féroce et assez sot, pour forcer ses compatriotes à parler une langue étrangère à celle de leurs pères.

Ce que le grand voyageur n'a pu découvrir dans ses explorations, depuis dix-huit ans, un homme constitué au physique comme vous et moi, un blanc, un individu qui se prétend civilisé, vient d'un concevoir la réalisation, au Canada, le chef d'un nouveau parti qui, heureusement a peu de partisans, M. Dalton McCarthy, entreprend un mouvement, fait même beaucoup de tapage pour bannir la langue française des écoles de la province d'Ontario.

Il ne s'agit pas ici de politique, mais bien de la langue même dans laquelle j'écris et, puisque Dieu m'a permis de l'apprendre et de la connaître, c'est un devoir pour moi, de protester contre la prétention de ce monsieur, qui voudrait priver mes enfants de l'avantage de s'instruire dans la langue de leur père et de leur mère, si les hasards de la vie les forçaient de vivre un jour dans la province d'Ontario.

C'est en ma qualité de père de famille et de citoyen que je repousse cette étrange prétention, c'est mon droit, c'est ma propriété, mon bien, ma chose que je défends comme je le ferais si un mandrin cherchait à me voler ma montre.

* * Si j'ai dit que M. McCarthy a peu de partisans, je dois à la vérité reconnaître qu'il en a un certain nombre, puisqu'une décision résumant toutes les aspirations de leur chef a été prise par ses amis, à une assemblée qui a eu lieu dernièrement.

Cette décision, dit un journal anglais, signifie que les enfants de nos compatriotes canadiens-français vont être exclus des écoles publiques et privés d'instruction, à moins que leurs parents ne soient assez fortunés pour leur faire donner une instruction particulière. Il est proposé que les Canadiens-français dans Ontario soient privés du droit d'enseigner à leurs enfants à lire et à écrire dans les écoles pour le soutien desquelles ils sont taxés.

La société—je ne crois pas devoir employer plus longtemps le mot parti—la société fondée par M. McCarthy a pris le singulier nom de *Equalrights Party*, le parti des droits égaux et vous voyez comment ces gens-là comprennent nos droits puisque leur premier acte est d'essayer de nous en priver.

On a souvent fait ressortir la puissance de la reine d'Angleterre en disant que jamais le soleil ne se couchait sur ses Etats et, bien que la figure soit un peu prétentieuse, il est incontestable que l'étendue des colonies anglaises est immense, mais il faut avouer aussi que l'on pourrait facilement former une ménagerie d'un genre tout nouveau en choisissant les types les plus étranges qui émaille les peuples qui vivent sous le drapeau britannique.

* * Or voici qu'au moment où l'on songe à supprimer le français chez nous, dans le pays découvert par Jacques Cartier, où chaque rivière, chaque montagne, chaque lac rappelle un nom français, les Américains—qui sont des Anglais perfectionnés—viennent de prendre une résolution tout à fait contraire.

Ce conseil de l'instruction publique de la ville de New-York a décidé, en effet, non seulement de ne pas supprimer les cours de français—quoiqu'on lui en ait fait la demande—mais encore de les rendre plus sérieux et plus efficaces, en les commençant au premier degré et en les prolongeant jusqu'au cinquième degré inclusivement.

De cette façon, est-il dit dans la résolution en question, l'enseignement du français commencera en même temps que celui de la langue anglaise, et, en se continuant jusqu'aux études supérieures, il permettra aux élèves qui se destinent aux affaires d'y entrer avec un bagage plus utile que celui qu'ils peuvent y apporter aujourd'hui.

Par cette intelligente résolution, ajoute le *Courrier des Etats Unis*, le conseil de l'instruction publique répond à la seule objection sérieuse qui s'élevât contre l'enseignement du français, et qui consistait en ce qu'il était trop court et trop superficiel pour être d'une suffisante utilité publique.

Mais, je le répète, les Américains sont des Anglais perfectionnés.

D'un autre côté, le gouvernement de l'île Maurice, colonie anglaise comme le Canada, a décidé il y a quelques mois, d'adopter la langue française comme langue officielle, tout en ne proscrivant pas l'enseignement de la langue anglaise.

Mais les Mauriciens sont très perfectionnés.

* * Plaisanterie à part, la prétention de M. McCarthy et de ses amis les *equalrightistes* (ombres de Molières, de Lamartine et de Victor Hugo, voilez-vous la face ! . . .) est tout simplement et peut se traduire ainsi :

—Nous, *equalrightistes* (pardon, mon Dieu), étant trop bornés et trop obtus pour apprendre le français, décrétons que tous les Canadiens doivent être faits à notre image et à notre ressemblance, et que nul ne devra s'initier aux mystères de la langue de Jacques Bonhomme et de Jean-Baptiste.

Et plus tard, rééditant le mot de Prud'homme, quand le fils d'un *equalrightiste* (! ! !) demandera à son père :

—Est-il vrai, p'pa, que nous descendons du singe ?

L'*equalrightiste* (! ! !) pourra répondre sans crainte :

—Toi, mon fils, oui, moi non ! !

Et ce sera vrai.



EN CAGE

Petit prisonnier, de sa cage
Le voyez-vous mon bel oiseau ?
Ici, comme dans un bocage
Il frédonne un gai trémolo.

Mon cher petit oiseau je l'aime !
Pour moi c'est un fidèle ami.
Si je suis triste, il est lui-même
Silencieux et tout assombri.

Mais quand je redeviens joyeuse,
Il le comprend, je le vois bien.
Sa voix souple et mélodieuse
Redit alors un doux refrain

Elle s'élève vive et pure
Elle rappelle à mon esprit
Du ruisseau le charmant murmure
Des bois le feuillage qui bruit.

Tout en lui me plaît et m'enchant
Ma joie est de le caresser.
Et sur son aile frémissante
Souvent je dépose un baiser

Québec 1889.

ELISA.

L'histoire, en vérité, ne sert à rien. On prend tous les jours l'humanité avec de vieux pièges qui ont déjà servi.—JULES SIMON.

LES GOUVERNEURS DE MONTRÉAL

En réponse à un correspondant qui me demande la liste des gouverneurs français de cette ville, voici les seuls noms que j'ai pu trouver après plusieurs jours de recherches.

Le premier fut le fondateur de Ville-Marie : *Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, arrivé en 1542, il n'abandonna définitivement le gouvernement qu'en 1664, par les intrigues du gouverneur-général, M. de Mézy.

Aussitôt après son départ, ce dernier le remplaça par *M. Etienne de Pezard de La Touche*. Cependant, nous avons lieu de croire qu'il n'entra pas en fonction, car le marquis de Tracy nomma, en 1665, *M. Zacharie Dupuis*, pour commander, est-il dit, en l'absence de M. de Maisonneuve.

Pierre de Saint-Paul, sieur de Lamothe, succéda à M. Dupuis en 1668, mais ne conserva le commandement que six mois.

François-Marie Perrot fut nommé gouverneur le 13 juin 1669. Il eut des démêlés un peu avec tout le monde. Frontenac, qui était autoritaire, le retint prisonnier durant un an, au château St-Louis, puis il l'envoya en France. Le roi le logea à la Bastille (1674). Gracié quelques années plus tard, il revint en Canada.

Le 10 février 1674, *M. Thomas-Xavier Tarieu de la Naudière, sieur de la Pérade* fut nommé par M. de Frontenac en remplacement de Perrot.

Louis-Hector de Callières lui succéda en 1685. Il occupa cette charge jusqu'en 1698, époque à laquelle il reçut sa commission de gouverneur-général de la Nouvelle-France.

Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, occupa le poste jusqu'à ce que, lui aussi, il fut nommé gouverneur-général en 1703.

Le 15 mai 1704, *Claude de Ramesay* fut pourvu du gouvernement de Montréal. Il le conserva vingt années.

Son successeur fut *Charles Lemoine, 1er baron de Longueuil* (1724). Il mourut le 7 juin 1729.

Jean Bouillet de la Chassigne fut nommé en 1731 et mourut en 1734, selon le *Dictionnaire Historique et Géographique du Canada*. Cependant, l'auteur de *Nos Gloires Nationales* dit qu'il fut l'un des gouverneurs qui occupa le plus longtemps ce poste. Toutefois, il ne donne pas le temps.

De 1733 à 1739, le titulaire fut le chevalier *Du Bois Berthelot de Beaucourt*.

Je n'ai trouvé aucun nom pour la période de 1639 à 1749. C'est probablement ici qu'il faut placer *Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramesay* (fils de Claude), car il est mentionné plusieurs fois comme gouverneur de cette place, sans qu'on mentionne la date.

En 1749, on trouve deux gouverneurs, nommément : *M. Gabriel Lemoine, sieur d'Assigny*, et *Charles Lemoine, deuxième baron de Longueuil*. Un auteur anonyme dit ce qui suit à ce sujet : "Ce ne peut être que le troisième baron de Longueuil qui, pour honorer la mémoire de M. D'Assigny, aura sans doute ajouté son nom au sien." Quoi qu'il en soit, M. de Longueuil, après avoir rempli ses fonctions à la satisfaction des habitants, termina sa carrière le 17 janvier 1755. Il n'eut pas de successeur avant 1757, car le gouverneur-général, alors M. de Vaudreuil-Cavagnal, voulait faire nommer son frère, *François-Pierre, marquis de Rigaud*, et il rencontra beaucoup de difficulté. Si bien que le roi l'ayant consulté, il déclara qu'il se retirerait du service "si l'on nommait un autre que son frère, gouverneur de Montréal." Enfin, M. de Rigaud occupa ce poste jusqu'à la conquête.

E.-Z. MASSICOTTE.

Nous avons reçu les deux premiers numéros du nouveau journal, *Le National*, dont le rédacteur en chef est M. Gonzalve Desaulniers. Nous souhaitons à notre confrère la bienvenue, sans nous occuper de la couleur politique. Le journal est intéressant, bien fait, soigné dans sa partie typographique. Un article, signé Gallus, sur l'Exposition universelle, nous a paru aussi remarquable de forme que de fond.